



Le chantier de réfection de l'ouvrage d'art sur la RD 32 au franchissement du canal de la Maye à Rue retardé à cause des intempéries

Amiens, le vendredi 10 novembre 2023

Le Conseil départemental de la Somme a engagé, depuis le 11 septembre 2023, des travaux de réfection de l'ouvrage d'art permettant à la RD 32 de franchir le canal de la Maye à Rue, au lieu-dit « la Bonde ». Depuis la fin du mois d'octobre, les pluies incessantes ont perturbé le bon déroulement du chantier et l'activité s'en trouve impactée : la réouverture de la route annoncée pour le 8 décembre est décalée au 22 décembre 2023.

Des travaux en cours nécessaires à la pérennité de l'ouvrage

Le tablier du pont est constitué de poutrelles métalliques enrobées de béton. Il présente des pathologies liées au vieillissement des matériaux, notamment la dégradation du béton enrobant les poutrelles. Par ailleurs, au fil des renforcements de chaussée rendus nécessaires par le trafic croissant de la RD 32, l'ouvrage a vu sa capacité portante diminuer, compte tenu des surcharges occasionnées par l'augmentation des épaisseurs de matériaux constituant la chaussée.

Dans son état actuel, il n'est plus conforme aux dimensions du règlement de la voirie départementale et nécessite un élargissement pour assurer la circulation des usagers en toute sécurité. Enfin, les dispositifs de retenue équipant le tablier ne répondent plus aux normes en vigueur.

Point sur l'avancement actuel du chantier

Les travaux réalisés par le Conseil départemental depuis le 11 septembre 2023 ont permis de :

- démolir le tablier actuel ;
- préparer les coffrages et ferrillages des nouveaux chevêtres sur les fondations existantes ;
- préparer les coffrages et ferrillages des dalles formant le nouveau tablier.

Les travaux devaient initialement entraîner une coupure de circulation jusqu'au 8 décembre avec la mise en place d'un itinéraire de déviation par les RD 1001 et 938 via Bernay-en-Ponthieu et Arry.

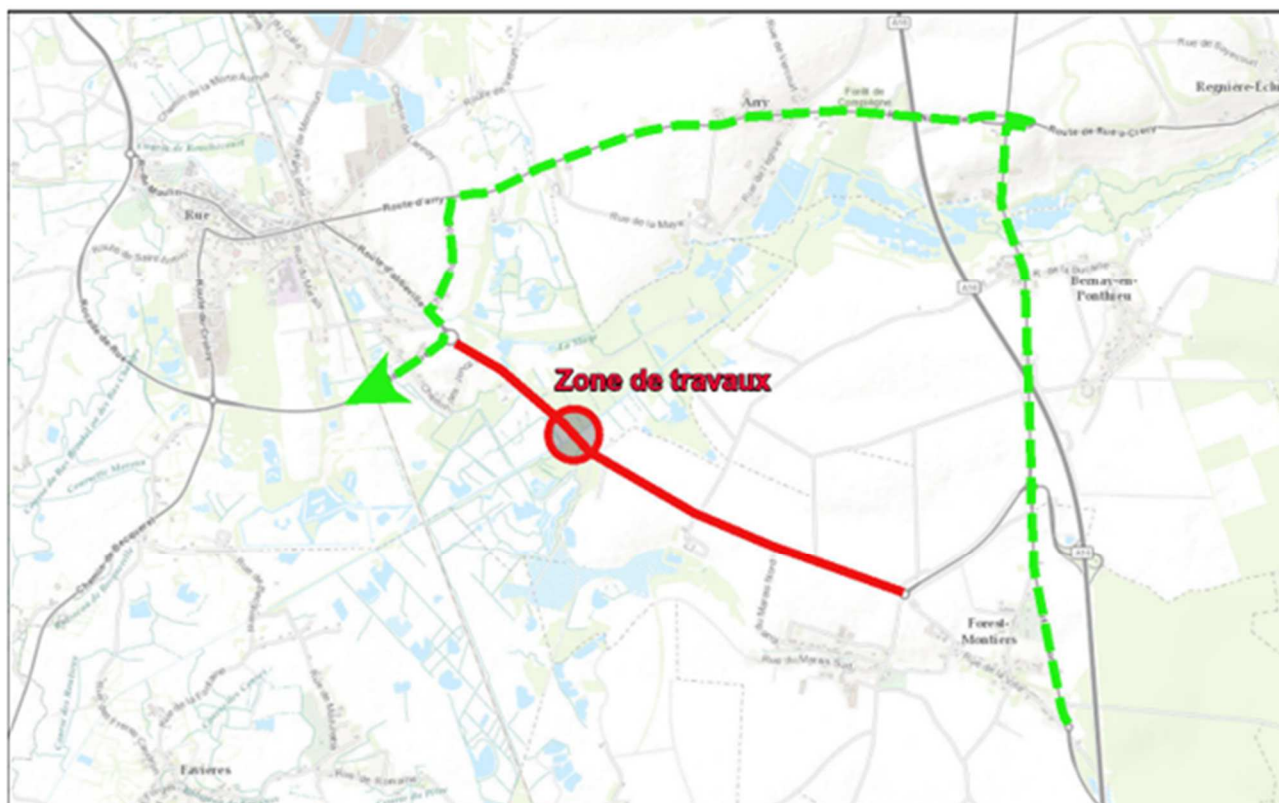
Impact des récents intempéries

Depuis la fin du mois d'octobre 2023, les pluies incessantes ont perturbé le déroulement du chantier : le niveau d'eau du canal de la Maye ne cesse de monter et immerge les parties devant être bétonnées. L'activité du chantier, sans être arrêtée, s'en trouve néanmoins impactée. **Le chantier est par conséquent décalé avec une réouverture de la RD32 le 22 décembre 2023.**

Invitant les usagers de la route à respecter la déviation mise en place, le Conseil départemental de la Somme les rappelle à la prudence durant toute la durée du chantier et les remercie de leur compréhension.

Plan de déviation

Travaux du 11 septembre au 22 décembre 2023



CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse